

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	56 (1983)
Heft:	7-8
Rubrik:	Nos lecteurs nous écrivent

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

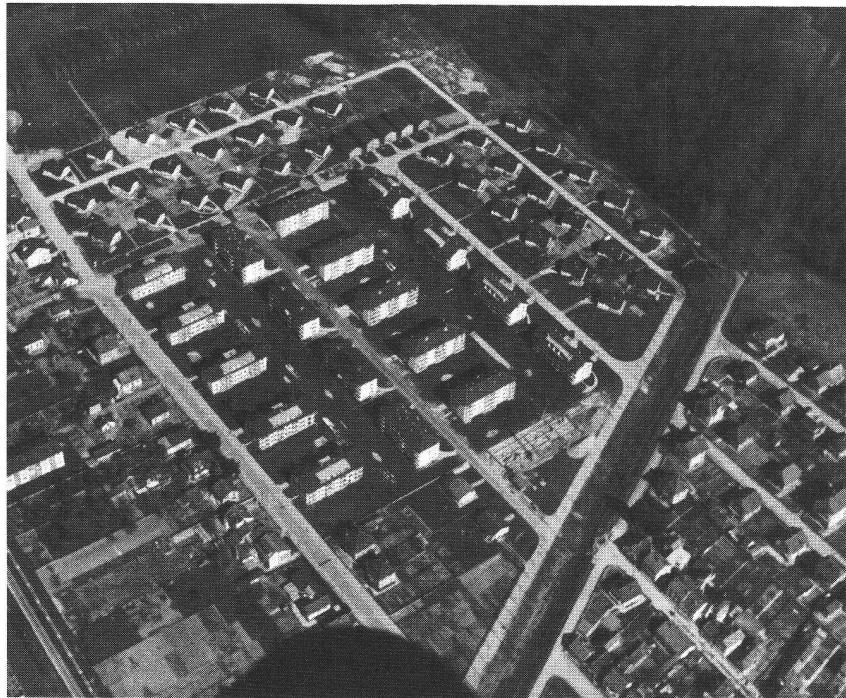
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le quartier des Prés-du-Lac,
vue d'avion.



Logement et 2^e pilier

Lors de l'assemblée générale de la section romande de l'USAL, à Yverdon, le 8 mai 1982, M. André Gavillet, ancien chef du Département des finances de l'Etat de Vaud, conférencier, déclarait qu'il fallait être attentif à l'emploi des sommes fabuleuses engrangées par le 2^e pilier. A noter qu'en 1983, cette somme s'élève à 100 milliards et qu'elle avoisinera les 500 milliards en 2000! A noter aussi que lors de son assemblée générale 1983, Pro Familia Vaud, par la bouche du professeur P. Gilliland, tenait les mêmes propos.

M. Gavillet, donc, suggérait qu'une partie de ces fonds soit investie dans le secteur social, en particulier le logement, à des taux préférentiels.

M. Mercier, saisissant la balle au bond, prit ensuite la parole pour exprimer le vœu que l'USAL nomme rapidement une commission pour l'étude de ce problème. En fait, ce jour-là, cet homme, toujours dynamique, tracait la voie à ceux qui aujourd'hui doivent prévoir et réaliser les logements de demain.

Renée Hermenjat.

Nos lecteurs nous écrivent

Le 17 mai 1983

Cher Monsieur Monot,

La lecture de l'article «Construire pour les handicapés» paru dans le numéro 3 de la revue Habitation m'a incité à écrire les lignes jointes à ma lettre. Je la considère comme une réponse à ce qui semble être une demande d'information. Je m'exprime en ma qualité d'infirmier professionnel et de pensionnaire d'un home pour personnes âgées. Les motifs qui m'ont conduit ici sont ceux que plaignent les institutions sociales modernes. La présence d'une personne âgée est une charge insupportable dans un jeune ménage dont la civilisation a évolué. Elle n'est plus la même qu'il y a soixante ans et nos conceptions de la vie n'ont rien de commun avec celles que vous avez vécues. Alors lorsque vivre seul devient impossible ou simplement risqué, on vous propose le home, salon d'attente où vous vivrez pour voir ce qui guette l'humanité, la déchéance, l'humiliation et les outrages de l'indifférence.

J'espère qu'il vous sera possible de publier ma plainte, de la faire connaître à cette nouvelle commission fédérale en lui faisant savoir que je suis à sa disposition pour développer les sentiments que provoque ma retraite. Espérant que vous êtes en bonne santé, loin d'être handicapé, je vous adresse mes meilleures salutations.

N.B. Pour des raisons personnelles, je signe mon papier du pseudonyme «Jaques le vanier».

L'habitat des handicapés

Collationner les propos de handicapés comme se le propose une commission fédérale, c'est bien... Attention, le nombre en est grand si l'on compte toutes les variétés de jeunes et de personnes âgées.

Quels qu'ils soient, je pense qu'ils devraient vivre dans le milieu familial où ils sont nés, où ils ont vécu. Il y a bien sûr des cas d'espèce, ils deviennent de plus en plus nombreux parce que dans presque toutes les organisations on ignore ou on veut ignorer que le cerveau est, comme tous les membres du corps animal, un organe qui demande à être entretenu pour ne pas s'atrophier.

Depuis le mois de février 1918 je suis inscrit dans les rôles des registres officiels des auxiliaires de la médecine. J'ai vécu les propos que j'énonce. La tâche essentielle à mon avis est d'éduquer les jeunes générations au respect et au soutien de celui qui est frappé. J'ignore ce qu'enseignent les distributeurs de diplômes d'éducateur, mais à l'expérience il y a semble-t-il un défaut qui devrait être comblé. C'est une noble tâche que devrait s'imposer cette «commission».

Le progrès demande aux anciens de s'adapter à la vie des jeunes. J'ai vu beaucoup de

choses édifiantes à ce sujet. Par exemple, j'ai vu donner au *vieux* la chambre du débarras dans la maison qu'il a construite pour y passer sa vie, parce que ses petits-enfants avaient besoin de la chambre occupée pendant vingt ans par l'intéressé. J'ai vu bien d'autres choses affligeantes dont la collation devrait occuper les loisirs de la nouvelle commission. Si je les écris elles apparaîtront comme une plainte; l'amertume d'un homme bien logé, nourri et blanchi, dans une maison où il a toute liberté pour sortir et rentrer comme il lui plaît, une grande propriété, dont on dit volontiers «c'est impossible qu'il lui manque quelque chose». Eh bien oui, il manque quelque chose. Voilà plus de deux ans que je suis dans cette maison d'anciens, dans mes meubles, et je n'y suis pas chez moi. Je n'interroge pas, mais j'entends les propos et les plaintes de quelques personnes, leurs bavardages, presque tous concordants: «on n'est pas chez soi». Je suis sorti du problème de l'habitat sûrement parce que, handicapé à 87 ans, je vis cette vie que je ne parviens pas à accepter sans rancune.

Oui, hélas!... Je suis rancunier, ce n'est pas beau, il faudra voir à nommer une commission qui aurait pour tâche d'éduquer les gens de mon espèce, de leur apprendre à regarder ce que la vie offre encore de beau en ignorant le revers de la médaille. Que voulez-vous, j'ai vécu plus de soixante ans avec une épouse qui n'a jamais toléré qu'un membre de sa famille ou de la mienne soit confié à des indifférents même les mieux intentionnés. Elle en prenait la charge et comptait avoir été comprise pour sa propre personne. Son dernier vœu: «Promets-moi de me garder à la maison, de ne jamais m'envoyer à l'hôpital ni en pension.» J'ai pu la satisfaire. Elle manque pour moi. En gros, voilà pourquoi. Dans une collectivité, le sentiment a peu de place, l'exercice des droits est plus fort que celui des devoirs, mais quelle confusion. Chacun ayant sa conception de la vie qu'il désireachever comme il l'a vécue.

J'ai lu *Les Douceurs de la Vie* de Jules Romains. Il blâme ceux qui ont le besoin d'écrire un journal quotidien, mais il en fait un de temps en temps. Voilà le mien dans le home où je vis.

7 heures levé, toilette; petit déjeuner à 8 heures. J'ai, comme chaque jour, trouvé à table M^{me} X qui me salue avant que j'aie le temps de lui dire bonjour. J'ai eu le bonheur de rencontrer dans l'ascenseur quelques personnes, des dames épargnées, qui ont conservé leurs facultés mentales, on cause en quelques minutes de la pluie et du beau temps; à table, pas un mot, même quand Monsieur Z a bien dormi, je coupe son pain, il dit merci, c'est tout. M^{me} X tousse, crache et se mouche dans une fraction du rouleau de papier. Elle se retire aussitôt. A 8 h. 30 je prends *La Suisse* que je lis en détail jusqu'aux environs de 10 heures, pendant que la femme de chambre fait mon lit, mon ménage. Elle parle français, elle est gentille, elle ne

reste pas longtemps; me voilà seul jusqu'à midi. C'est la répétition du matin; il est quelquefois possible d'échanger quelques propos dans l'ascenseur, mais pas à table; là, pour décrocher un sourire il faut faire le pitre; la situation mentale ne permet aucune conversation, pas de partenaire susceptible d'autre chose que la critique du menu qui convient ou pas, vous n'avez pas le choix. L'après-midi, lorsque s'achève le temps du repos, on peut bien choisir son occupation, écouter la radio, aller voir la TV, sans possibilité d'échanger des impressions, de faire entendre une opinion; à 18 h., ça recommence, puis c'est la nuit, toujours tout seul avec Dieu qui rappelle ses bontés et invite à la patience. Le sommeil est un train facultatif de banlieue, à chaque arrêt le voyageur consulte sa montre pour savoir s'il est près ou loin du but qu'il doit atteindre.

Deux fois par semaine de 9 h. 30 à midi, il y a les loisirs, on y apprend la vannerie et le tricot, on y exerce beaucoup la patience des dames qui viennent enseigner. C'est un bon moment, cinq heures par semaine, de quoi plaire aux syndicats. Sortir, si vous êtes assez agile pour traverser la rue entre le passage de deux voitures! Quel sera votre cheminement si vous êtes physiquement handicapé? Aller voir un ami ou un parent malade? Ne prenez pas le bus, c'est dangereux; s'il vous arrive de chuter, ô merveille, on vous demandera si vous avez une assurance responsabilité civile; je vous assure que c'est vrai, cela m'est arrivé après avoir été renversé.

Bien sûr, chaque cas est différent par sa maladie et par son instinct, le traiter d'insupportable, l'éloigner de tout ce qu'il a aimé, c'est l'achever. Malheureusement, la mort est souvent lente à venir. Celui que la sclérose a épargné compte les décès du mois et les déchéances physiques ou mentales, fréquemment les deux, de ses compagnons. Son subconscient répète comme un refrain les propos de M. Vincent: «Vivre c'est voir mourir ceux qu'on aime en attendant son tour.»

J'ai eu l'occasion de visiter à l'étranger, en France, en Belgique et en Allemagne, des institutions s'occupant de la garde des personnes âgées et handicapées de tout âge. C'est en Belgique que j'ai vu la plus plaisante, la documentation que j'en ai rapportée est malheureusement perdue dans la masse des objets évacués de ma maison pendant mes multiples séjours dans les cliniques et hôpitaux. On doit pouvoir la retrouver. Dans ce petit pays, on a trouvé moyen de construire, dans un parc de verdure, des petites maisons, bungalows, où chacun est chez soi. La nourriture est assurée par une cuisine volante, de même que les produits de nécessité. La seule contrainte est la nécessité d'être présent quand passent les fournisseurs.

Cet exemple charmant n'atténue pas ma conviction née d'expériences: tout doit être tenté pour laisser l'être humain vivre ou achever sa vie où il a fixé ses affections.

Jaques le vannier.